

Bilan des échanges commerciaux franco-philippins en 2019

En 2019, les échanges commerciaux franco-philippins restent modestes, ne représentant que 0,2 % des exportations et importations françaises. Sur la période, nos exportations vers les Philippines (1,14 Md EUR) ont diminué de 1,8 % en glissement annuel. Elles sont fortement tributaires du calendrier des livraisons aéronautiques, qui ont représenté en cumulé 44 % de nos exportations des cinq dernières années. La France maintient tout de même un excédent commercial vis-à-vis des Philippines de 83,5 M EUR, après 36,5 M EUR en 2018. A noter que les Philippines bénéficient du dispositif d'accès privilégié au marché européen SPG+ octroyé par l'Union européenne en décembre 2014.

1) Les échanges commerciaux franco-philippins restent modestes malgré la progression de la consommation des ménages et l'ambitieux programme d'investissements dans les infrastructures

Parmi les pays membres de l'ASEAN, Les Philippines ne représentent que 7 % des exportations et 5,7 % des importations françaises, alors que l'archipel comptabilise 16,6 % de la population et 11,5 % du PIB de la région¹. Au sein de l'ASEAN, Les Philippines se positionnent 6^{ème} client (après Singapour, Thaïlande, Vietnam, Indonésie et Malaisie) et 7^{ème} fournisseur de la France (après Vietnam, Singapour, Thaïlande, Malaisie, Indonésie et Cambodge). A noter également que les positions françaises vis-à-vis des Philippines ont peu progressé en 10 ans : l'archipel représentait respectivement 6,7 % et 5 % des exportations et des importations françaises de la région ASEAN en 2010.

En 2019, les exportations (1,14 Md EUR) et importations françaises (1,06 Md EUR) vis-à-vis des Philippines ont diminué respectivement de 1,8 % et 6 % en glissement annuel. A noter que la baisse des importations françaises en provenance des Philippines en 2019 rompt avec la tendance à hausse soutenue des années précédentes (+11 % en 2018, +20 % en 2017, + 30 % en 2016). Les exportations et importations françaises vers l'ASEAN ont respectivement progressé de 1,5 % et 8,7 % en 2019.

La France enregistre vis-à-vis des Philippines un excédent commercial à hauteur de 83,5 M EUR, après 37 M EUR en 2018. Parmi les pays membres de l'ASEAN, la France enregistre ainsi avec les Philippines son second plus important excédent commercial bilatéral (après Singapour à 5,2 Mds EUR et avant Brunei à 7 M EUR).

Dans ce pays de plus de 100 M d'habitants, où se développe une classe moyenne aux habitudes de consommation très ouvertes aux produits européens, les perspectives d'exportations de produits français sont considérables. Egalement, l'ambitieux programme d'investissement public et privé dans les infrastructures (programme « *Build, Build, Build* ») présente de réelles opportunités pour les entreprises françaises. Toutefois, L'environnement des affaires reste très complexe et peu attractif, freinant l'intérêt de nos entreprises. Dans les principaux classements internationaux, les Philippines se classent derrière les principales économies de l'ASEAN (Singapour, Malaisie, Thaïlande et Indonésie) :

¹ Sources FMI, *World Economic Outlook Database*, October 2019

95/190 dans le *Doing Business 2020* (année de référence 2019), 64/141 dans le *Global Competitiveness Report 2019* et 113/180 dans le *Corruption Perceptions Index 2019*.

2) Les exportations aéronautiques françaises sont structurantes dans la relation bilatérale franco-philippine.

En 2019, les exportations françaises vers les Philippines (1,14 Md EUR) ont diminué de 1,8 % en glissement annuel. Hors secteurs aéronautique, les exportations françaises vers les Philippines ont progressé de 10,7% en glissement annuel à 615,4 M EUR.

Le poste d'exportation « matériels de transport » a représenté 51,6 % de nos exportations vers les Philippines, avec en premier lieu les « aéronefs et engins spatiaux » (46,4 % de nos exportations, après 52,4 % en 2019) à 532 M EUR (en chute de 13,2 % en g.a.), suivi des « navires et structures flottantes » (5 % de nos exportations) à 56 M EUR.

Le second poste d'exportation est celui des produits des industries agroalimentaires (12,8 % de nos exportations). Ces ventes sont dominées par les « viandes de boucherie et produits d'abattage » (5 % de nos exportations, en progression de 5,9 %), suivi des « produits laitiers et fromages » (3,1 % des ventes, +28 %).

Le troisième poste d'exportation est constitué des « équipements mécaniques, matériel électrique, électroniques et informatique » (12,8 %), avec en tête les ventes de composants électroniques (3,5 %, en baisse de 17,7 %). Après transformation localement, les composants électroniques sont réexportés par les Philippines vers le Japon, les États-Unis, la Chine et l'Europe où ils sont intégrés à des équipements. **Les produits pharmaceutiques représentent notre quatrième poste d'exportation (7,4 %, 83 M EUR) en progression de 12,5 %.**

3) L'électronique représente 70 % des importations françaises en provenance des Philippines

Les équipements mécaniques et le matériel électrique, électronique et informatique ont représenté 69,5 % des achats français (740,4 M EUR) en 2019, en progression de 9,4 % en glissement annuel. Les composants électroniques représentent 27,2 % des achats français, suivis des ordinateurs et équipements périphériques (8,8 %).

Le second poste d'importation est le poste « matériels de transport » représentant 8,0 % des achats français (85,4 M EUR), avec en tête les aéronefs et engins spatiaux (82,5 M EUR). Ces équipements sont pour l'essentiel des *galley*s équipant les Airbus A350 assemblés à Toulouse. Ils sont produits par le groupe américain Rockwell Collins établi sous régime de zone franche depuis 2012. Le poste matériels de transport a chuté de 60,5 % en g.a. en raison du manque d'achat « *navires et structures flottantes* » en 2019, après 124 M EUR en 2018². **Enfin, le troisième poste d'importation est celui « textiles, habillement, cuir et chaussures », soit 6,3 % des achats français (66,9 M EUR, en progression de 9,8 % en g.a).**

4. Les échanges commerciaux franco-philippins devraient enregistrer une forte contraction 2020, sous l'effet de la pandémie du Covid-19 qui a fortement désorganisé les activités économiques

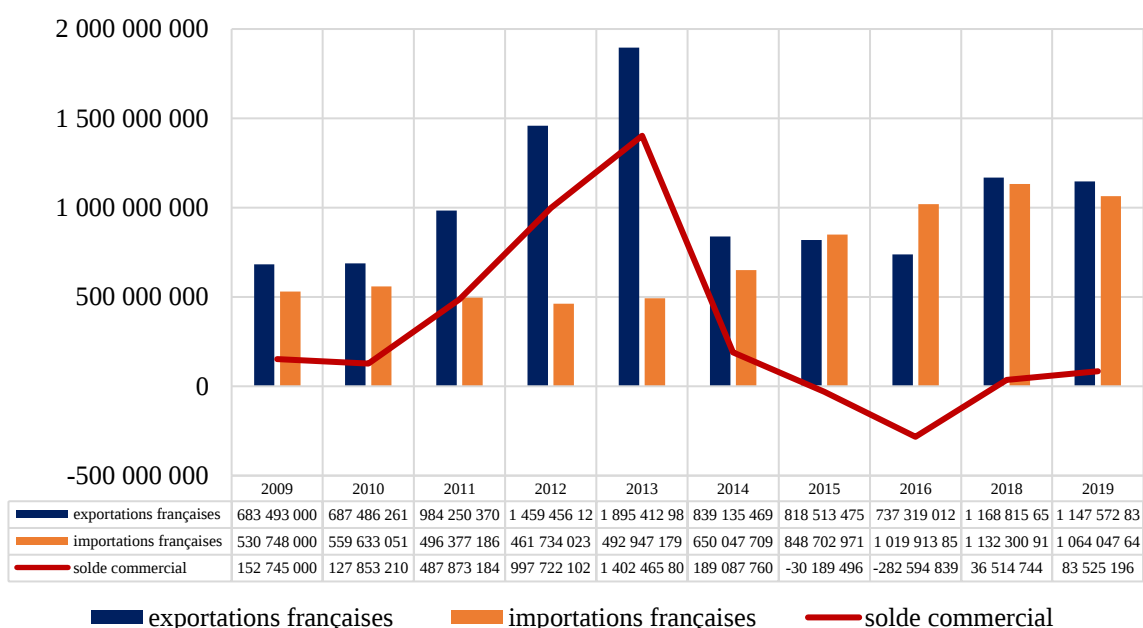
Au T1 2020, parmi les pays membres de l'ASEAN, la France enregistre avec les Philippines l'une des plus fortes contractions en matière d'échanges bilatéraux. Au T1 2020, les exportations françaises vers les Philippines (136,4 M EUR) ont chuté de 48,8 % en glissement annuel, soit la plus forte contraction parmi les membres de l'ASEAN après le Timor-Leste. Sur la même période, les importations

² Livraison d'un porte-conteneurs géant de la filiale philippine d'un chantier naval coréen à la compagnie CMA CGM pour un montant de 124 MEUR

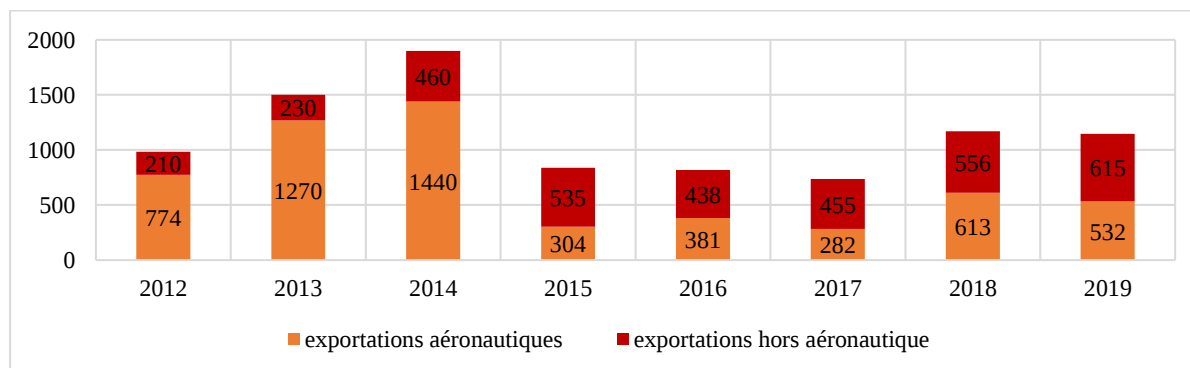
françaises en provenance des Philippines (223,9 M EUR) en diminué de 12,2 %, soit également la plus forte contraction parmi les pays membres de l'ASEAN après le Timor-Leste et Brunei. Les Philippines se maintiennent tout de même 6^{ème} client et 7^{ème} fournisseur de la France parmi les pays membres de l'ASEAN. L'excédent commercial du T1 2019 (+11,3 M EUR) laisse ainsi place à un déficit commercial de la France vis-à-vis des Philippines à hauteur de 87,6 M EUR. Dans le détail, le poste d'exportation « matériels de transport » a chuté de 85,5 % à 20,1 M EUR et le poste d'importation « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » a diminué de 2,5 % à 162,2 M EUR.

Les mesures de confinement n'étant imposées qu'à partir du 15 mars aux Philippines, une baisse accrue des échanges commerciaux bilatéraux est attendue pour le T2 2020, avant un redressement sur la deuxième moitié de l'année.

Graphique 1 : échanges commerciaux franco-philippins sur 10 ans (EUR)

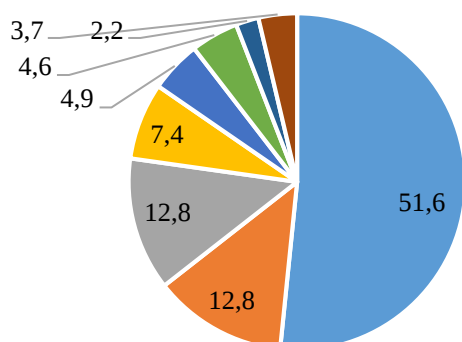


Graphique 2 : exportations françaises vers les Philippines (M EUR)



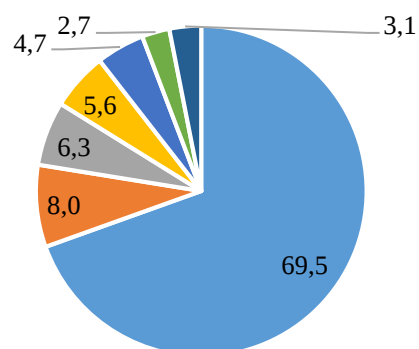
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
part de l'aéronautique dans nos exportations	78,7 %	84,7 %	75,8 %	36,2 %	46,5 %	38,3 %	52,4 %	46,4 %

Graphique 3 : postes d'exportation vers les Philippines en 2019 (%)



- Matériels de transport
- Produits des industries agroalimentaires
- Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique
- Produits pharmaceutiques
- Produits chimiques, parfums et cosmétiques
- Produits métallurgiques et métalliques
- Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers
- Autres

Graphique 4 : postes d'importation en provenance des Philippines en 2019 (%)



- Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique
- Matériels de transport
- Textiles, habillement, cuir et chaussures
- Produits manufacturés divers
- Produits des industries agroalimentaires
- Produits chimiques, parfums et cosmétiques
- Autres

Sources : Douanes françaises